



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dares

Déchiffrer le monde du travail
pour éclairer le débat public



Colloque

TRAVAIL DE PLATEFORME ET USAGES DE LA PROTECTION SOCIALE

MARDI 4 OCTOBRE 2022

Les difficultés à appréhender une forme d'emploi émergente dans la statistique publique

Le cas du *jobbing*

Marion Plault (Université Grenoble-Alpes)
Marine Snape (ENS Ulm)

Introduction

Qu'est-ce que le *jobbing* ?

Les plateformes de *jobbing* mettent en relation des individus qui voudraient faire réaliser une tâche et des individus qui s'engagent à répondre à cette demande contre rémunération.

De quel service avez-vous besoin ?
Pour chaque situation, trouvez le prestataire dont les compétences répondent à vos attentes et à votre niveau d'exigence.

-50% crédit d'impôt selon la catégorie

Bricolage

Jardinage

Déménagement

Ménage

Garde d'enfants
Première réservation offerte

Animaux

Informatique

Aide à la personne

Cours particuliers
Première réservation offerte

Assistance

Introduction

Qu'est-ce que le *jobbing* ?

- **Enquête multi-méthodes** : matériaux qualitatifs (observations, entretiens, archives web) et quantitatifs (statistiques ethnographiques, statistiques publiques).
- **Champ d'étude de l'enquête** : une plateforme numérique doit proposer au moins en partie des services sous forme de tâches : variées, rémunérées, ne supposant pas de qualification préalable et nécessitant une proximité géographique entre client·e et *jobber*.

Introduction

Objet de la présentation

- Les difficultés à appréhender les formes d'emploi émergentes dans la statistique publique à travers le cas du jobbing.
- Deux enjeux à distinguer :

Comment **dénombrer** les jobbers ? Comment **caractériser** leurs profils ?

- 1) Un phénomène émergent
- 2) Une multiplicité d'activités
- 3) Des situations d'emplois variées
- 4) Une pluralité de statuts

Comment quantifier le *jobbing* ?

Point de départ : un angle mort de la statistique publique

- Pas de code spécifique dans les nomenclatures sectorielles APE et NAF.
- Les organismes sociaux ne différencient pas les activités des plateformes des autres activités.
- Nombreux éléments favorables au travail non déclaré (COE, 2019) : approche par les revenus d'activité peu pertinente.

Comment quantifier le *jobbing* ?

1. Un phénomène émergent

En développement depuis une dizaine d'années en France, le travail de plateforme constitue un fait a priori encore marginal d'un point de vue quantitatif.

1e solution : s'appuyer sur les effectifs communiqués par les plateformes

- Facilement accessibles
- Mais peu fiables :
 - Enjeu de communication
 - Se limitent souvent aux inscriptions ou aux annonces

Déjà 706322 membres nous ont rejoint

NeedHelp 06/04/2022



Jobijoba 06/04/2022



Easyjobbers 06/04/2022

Comment quantifier le *jobbing* ?

1. Un phénomène émergent

2e solution : s'appuyer sur les données accessibles sur les sites des plateformes

- Pas toujours accessibles.
- Exemple : en 2020, 47 000 profils sur une plateforme mais seulement 7 820 personnes ayant effectué au moins une prestation → une inscription sur une plateforme n'implique pas nécessaire une réelle activité.
- Doubles-comptes : risque de sur-estimation.

Comment quantifier le *jobbing* ?

2. Une multiplicité d'activités relevant du *jobbing* difficilement repérables dans les nomenclatures NAF et PCS

Activités multiples : ménage, bricolage, déménagement, jardinage, aide administrative etc.

La plupart des activités relèvent d'une fraction du champ des services à la personne qui ne constitue pas un secteur d'activité au sens statistique du terme : pas de code NAF spécifique, *idem* pour la nomenclature PCS.

Une difficulté supplémentaire : exercice du *jobbing* au domicile du client.

Comment quantifier le *jobbing* ?

3. Une variété de statuts vis-à-vis de l'emploi

« Étudiants, retraités, entrepreneurs, employés ou sans emploi, les jobeurs de Youpjob / Yoojo ont des profils très variés et font chacun preuve de compétences et d'expériences diverses. Ainsi, certains jobeurs sont - ou ont été - plombiers, électriciens, menuisiers ou encore informaticiens, certains sont des autodidactes passionnés, d'autres encore des professionnels qui ont déjà créé leur micro-entreprise. » (site Youpjob)

Le *jobbing* permet de sortir d'une analogie systématique entre travail de plateforme et micro-entrepreneuriat.

Mais la multiplicité des statuts d'emploi complique le repérage statistique des *jobbers* :

- les sources administratives portent généralement sur une catégorie spécifique de travailleurs (ex : base non-salariés, données sur les particuliers-employeurs, etc.).
- l'emploi direct auprès de particuliers-employeurs est souvent mal saisi dans les enquêtes et les bases de données administratives.

Comment quantifier le *jobbing* ?

4. La pluriactivité et le caractère ponctuel des activités

Les activités de *jobbing* apparaissent souvent complémentaires à une activité principale.

Les informations relatives aux activités professionnelles supplémentaires sont disponibles uniquement à un niveau agrégé.

Le caractère ponctuel et transitoire des activités de *jobbing* rend problématique le repérage statistique :

- les revenus générés sont souvent accessoires.
- une activité de *jobbing* très ponctuelle peut ne pas être considérée comme un emploi nécessitant d'être détaillé dans une enquête.

Conclusion

- **Examen des différentes sources issues de la statistique publique**
 - A ce jour, on ne dispose pas de sources de données fiables et généralisables pour saisir l'ampleur du *jobbing*.
- **Une tentative peu satisfaisante : tenter de repérer les jobbers dans l'enquête Emploi par le biais d'une approche multicritères**
 - Surestimation des effectifs concernés.
- **Le module sur le travail de plateforme dans l'EEC 2022**
 - Multiplicité des situations, y compris pour un même type de plateforme.
 - Interrogation sur la possibilité de saisir l'ensemble des situations de *jobbing* par le biais d'une enquête par questionnaire.
- **Le recours au qualitatif semble nécessaire**